



AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (SCP)

ANAFOR

National Forestry Development Agency (soc)

382 Rue 1036 (Elig ESSONO) Ydé I^{er} BP 1341/Tél. (237) 222 21 03 93 / 222 21 41 87 Fax (237) 222 21 53 50
Email : anafor.anafor@yahco.com / site web : www.anafor.cm /facebook: [anaforcameroun](https://www.facebook.com/anaforcameroun)

COMMUNIQUE N° 2883 /C/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/SCIPM/2019 DU 30 SEPT 2019

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION,
N°002/DDC/ANAFOR/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019, RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SERVEUR INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES POUR
L'HEBERGEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES FORESTIERS.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante communique :

La Lettre-Commande, objet de la Demande de Cotation, N°002/DC/ANAFOR/CIPM/2019 du 27 mai 2019 relative à la fourniture d'un serveur informatique et accessoires pour l'hébergement et les inventaires forestiers, a été attribuée au soumissionnaire **KIAMA S.A**, BP 15709 Yaoundé, Tél. 697 81 25 15 ; **E-mail : contact@kiama.cm**

La Lettre-Commande est attribuée au Montant de **9.981.225 FCFA TTC (neuf millions neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent vingt-cinq francs)**. Le délai d'exécution est de **deux (02) mois maximum**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Le Directeur Général de cette structure est invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANAFOR, Porte 102, dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- PCA/ANAFOR
- PDT/CIPM
- KIAMA S.A
- AFFICHAGE

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER
ANAFOR
Le Directeur Général
NATIONAL FORESTRY DEVELOPMENT AGENCY
Bekolo Bekolo